



Septembre  
2017

## Bienvenue à notre nouvel adjoint élu! *En charge de l'urbanisme*



Pierre Sertier a été élu lors du conseil municipal du 27 Juillet 2017. Pierre assure depuis le 1er septembre 2017 la permanence urbanisme qui se tient les lundis de 16h à 18h sans rendez-vous.

Tableau des  
adjoints à jour:

Fonction	Titre	Prénom	Nom
Maire	Monsieur	Robert	PARISET
1er Adjoint	M	Bernard	JULLIEN
2ème Adjoint	Mme	Audrey	JULLIEN
3ème Adjoint	M	Jean-louis	CIANFARANI
4ème Adjoint	Mme	Marie	DALMAS
5ème Adjoint	M	Christian	TERSIGNI
6ème Adjoint	M	Pierre	SERTIER

**Forum des associations:  
14h – 18h,  
9 Septembre Gymnase**

### TRAVAUX RD 53

Veillez noter que les travaux de réfection de la place du foyer Montagnon et de la route entre la boulangerie et le stade débuteront le 11 septembre 2017 pour une période d'au moins 6 mois.

Nous vous remercions pour votre compréhension et comptons sur votre civisme au volant lors des périodes d'alternats de circulation

### Surpresseur d'eau

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le Surpresseur de Bramfain sera en service dès le 5 Septembre !

### Restriction d'eau

Le Préfet de l'Isère a décidé de placer en alerte tout le département de l'Isère pour les eaux superficielles et souterraines jusqu'au 30 septembre 2017

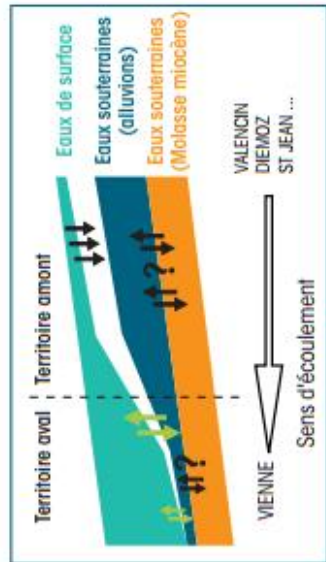
## L'HYDROGÉOLOGIE DU TERRITOIRE

Deux niveaux d'aquifères sont présents sur le territoire :

- ◆ Les aquifères d'alluvions fluvo-glaciaires : ce sont des alluvions (sables, argiles, limons ...) où circule les nappes d'accompagnement. Ces aquifères suivent le tracé des cours d'eau.
- ◆ L'aquifère de la molasse miocène : formation majoritairement sableuse et très perméable. La nappe de la molasse est située plus en profondeur dans le sol et s'étend sur tout le bassin versant. C'est une ressource majeure en eau, mais dont le fonctionnement est très peu connu actuellement.

Particularités des relations entre les eaux souterraines et les eaux de surface :

- ◆ En amont : les eaux de surface s'infiltrent fortement vers les eaux souterraines, elles sont donc très peu disponibles pour les usages et des assècs sont régulièrement observés, surtout l'été.
- ◆ En aval : la nappe souterraine devient de moins en moins épaisse et vient affleurer avec la surface (de nombreuses sources de débordement des eaux souterraines sont observables).



## LE PLAN DE GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU des 4 Vallées



## NOTIONS TECHNIQUES

**Amont** : partie supérieure d'un cours d'eau (vers la source), en opposition avec l'aval qui est la partie inférieure par rapport à un point donné.

**Bassin versant** : Surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau et un même exutoire (le Rhône à Vienne). Il se délimite par des lignes de partage des eaux (frontière naturelle formée par les reliefs).

**Aquifère** : formation rocheuse suffisamment poreuse ou fissurée et perméable pour permettre le stockage et la circulation de l'eau (exemple : aquifère de la nappe de la Vègre).

**Nappe alluviale** : Nappe d'accompagnement des cours d'eau dont les propriétés sont en général très liées aux cours d'eau.

**Nappe de la Molasse** : Nappe profonde située dans l'aquifère de la molasse et dont la circulation suit globalement les axes des alluvions fluvo-glaciaires sur le territoire.

**Assèc** : Etat d'une rivière lorsqu'elle est asséchée (naturellement, ou sous l'influence de prélèvements d'eau)

Pour des informations plus techniques sur le PGRI, rendez-vous sur le site internet du Syndicat à l'adresse : [www.rivieresdes4vallees.fr](http://www.rivieresdes4vallees.fr)

366, rue Stéphane Hessel  
 ZAC des Basses Echarnières  
 38 440 Saint-Jean-de-Bourmay  
 04 74 59 73 08  
 riv4val@riv4val.fr



## 1 UN PGRI, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Un **Plan de Gestion quantitative de la Ressource en Eau** est un outil de partage de l'eau qui regroupe les décisions et actions de gestion quantitative sur un territoire donné.

Il est réalisé sur les territoires devant mener des actions relatives au bon état quantitatif de la ressource en eau, selon le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

Le PGRI confère un cadre contractuel pour tous les usagers de l'eau. Il permet de définir des volumes maximums pouvant être prélevés afin de garantir un bon équilibre entre disponibilité et prélèvement de l'eau. Un programme d'actions, cohérent sur le territoire, est construit de manière concertée avec l'ensemble des acteurs afin d'atteindre ses objectifs quantitatifs.

## 3 QUI SONT LES USAGERS DE L'EAU ?



## 2 POURQUOI LE METTRE EN ŒUVRE ?

*Sur 40% du grand quart Sud-Est de la France métropolitaine, l'eau manque. Le territoire des 4 Vallées, qui s'étend sur environ 30 km entre Vienne et Châtonnay, doit agir pour préserver sa ressource en eau et garantir sa disponibilité.*

Une **Étude Volume Prélevable** réalisée sur le territoire a confirmé un **équilibre fragile** de la ressource en eau souterraine : les nappes d'eau. Concernant les eaux de surface, c'est-à-dire nos rivières, un **déficit quantitatif** a été avéré sur la majeure partie du territoire.

Plus de 13 millions de m<sup>3</sup> d'eau par an (1,3 milliard de litres d'eau l) sont actuellement prélevés dans nos rivières et nappes souterraines. Ce prélèvement en eau est destiné à l'**alimentation en eau potable, l'industrie et l'agriculture**. Ces prélèvements sont réalisés pour 23% dans les eaux de surfaces et pour 77% dans les eaux souterraines.

Les situations de manque d'eau sont dues aux conditions climatiques et situations de sécheresse qui s'intensifient

avec le dérèglement climatique, et peuvent être accentuées par des prélèvements trop importants, en particulier en période d'étiage (période de basses eaux). Des **arrêts sécheresse** peuvent alors être mis en place sous différents niveaux (vigilance, alerte, alerte renforcée, ou crise), induisant des **restrictions ou interdictions** sur les prélèvements pour les usagers.

Le Syndicat Rivières des 4 Vallées anime l'élaboration d'un PGRI pour **anticiper ces situations de crise de l'eau et veiller à satisfaire l'ensemble des usages**. Il constituera un **document de synthèse** de la gestion quantitative de l'eau sur le territoire, regroupant les **données, objectifs et actions** à mettre en œuvre pour améliorer l'équilibre de cette ressource.

### 1. L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

C'est l'usage consommant le plus d'eau sur le territoire, exclusivement en eau souterraine. L'eau distribuée alimente différents usages : domestiques, industriels, espaces verts, etc. La variation de consommation peut être liée à l'état du réseau ou aux habitudes de consommations personnelles et équipements domestiques.

### 2. L'INDUSTRIE

Les prélèvements sont généralement réalisés lorsque l'eau rentre dans le processus de fabrication, selon la nature de l'activité. L'eau est également utilisée pour le refroidissement.

### 3. L'AGRICULTURE

C'est l'usage consommant le moins d'eau sur le territoire. Cependant, l'eau destinée à l'irrigation est nécessaire lorsque les cours d'eau ou nappes d'eau sont les plus fragiles quantitativement, lors de la période estivale. Les prélèvements agricoles sur les eaux de surface sont majoritairement situés en partie amont du territoire, où le manque d'eau est le plus significatif.



## Valencin et l'actualité

Nous tenons à vous rappeler que les actualités concernant Valencin sont régulièrement postés sur le site [WW.VALENCINFR](http://WW.VALENCINFR)

compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, la permanence urbanisme se tiendra le lundi de 16h à 18h sans rendez-

très haut débit, il faudra être patient



extrait de l'article LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ, VENDREDI 4 AOÛT 2017

Fin 2024, c'est la date à laquelle l'ensemble du territoire patencien est donc de mise avant de pouvoir surfer à très haut débit. Depuis, plusieurs autres engins de chantier. Mais l'installation de la fibre optique

## Semaine de 4 Jours

Article concernant la semaine de 4 Jours à Valencin, Aout 2017

### VALENCIN

## Retour à la semaine scolaire de quatre jours

La commune a décidé, pour la rentrée 2017-2018, de revenir à la semaine de quatre jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 30 pour l'école maternelle et élémentaire, comme le prévoit le décret n° 2017-1106 du 27 juin 2017. Ce choix des élus est avant tout celui des équipes enseignantes et des délégués des parents d'élèves, puisqu'au conseil d'école du 15 juin, les enseignants, les représentants de parents d'élèves et les représentants de la municipalité ont voté pour un retour à la semaine de quatre jours dès la rentrée de septembre 2017», précise le maire Robert Parisel.

14 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour l'école maternelle. L'école élémentaire dispose d'une dérogation depuis 3 ans, car les TAP avaient lieu le vendredi après-midi, en fonction de l'utilisation des locaux communaux et des encadrements disponibles. Une décision prise suite à de nombreuses réflexions. De nombreux éléments ont amené le conseil à faire le choix d'un retour à la semaine de quatre jours : une fatigue des enfants constatée dès le jeudi après-midi par les enseignants et les familles des enfants de maternelle et d'élémentaire, car 80 % des scolaires étaient présents aux TAP. Des journées chargées, certains étant présents de 7 h 30 à



Les TAP avaient lieu depuis la rentrée 2014.

18 h 15.

De plus, sans local communal à proximité et des infrastructures sportives à 1,5 km de

cruter des encadrements : depuis 3 ans, nous ne bouclons l'effectif qu'une semaine avant la rentrée, ce qui rend compliqué la mise en place du projet pédagogique. De plus, nous laissons lieu à un absentéisme important de l'équipe d'animateurs, ce qui désorganise grandement la mise en œuvre des TAP », souligne Fédèle. Enfin, les élus ne nient pas le coût financier pour la collectivité.

### Création d'une garderie

La commune a fait le choix de proposer, pour les familles qui n'auraient aucune solution de garde, un service de garderie périscolaire le mercredi matin, pour l'année scolaire 2017-2018 uniquement.

ca.

TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE UNE BONNE REPRISE!

sept.  
09

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Valencin - Samedi 09 Septembre 14h - 18h

sept.  
10

### Marche des collines

Heyrieux - Dimanche 10 Septembre

sept.  
22

### Soirée de présentation de la programmation culturelle

CCCND

Heyrieux - vendredi 22 sept 19h

oct.  
14

### Repas des Classes en 2 et 7

Valencin - Samedi 14 Octobre

